

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif indirect par la société « Japan Industrial Partners Inc. » de la société « Toshiba Corporation », à travers l'acquisition de la totalité de son capital et des droits de vote associés.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le «résumé de l'opération» ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : La société « Japan Industrial Partners Inc. » ;
- La cible : La société « Toshiba Corporation ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de la distribution de produits informatiques et du matériel électrique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 05 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 Juin 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration, aux termes de laquelle « Japan Industrial Partners Inc. » envisage d'acquérir à travers « TBJH, Inc. », le contrôle exclusif de « Toshiba Corporation » dans le cadre d'une offre publique d'achat.

« Japan Industrial Partners Inc. » est un fonds d'investissement créé en 2002 et situé à Tokyo, au Japon. Le fonds est spécialisé dans le détournement afin de développer les activités de capital-investissement et de contribuer à la réorganisation et à la restructuration des entreprises japonaises. L'entreprise se concentre sur des activités telles que l'alimentation, la distribution et les services, en mettant l'accent sur l'industrie manufacturière.

« Toshiba Corporation » est une entreprise de droit japonais créée en 1939 qui se consacre principalement aux solutions de systèmes énergétiques et à d'autres activités.

« Toshiba Corporation » et « Japan Industrial Partners Inc. » ne détiennent aucune filiale au Maroc.

« Toshiba Corporation » est active au Maroc dans le cadre de la revente de ses produits sur les marchés de la vente des produits informatiques et du matériel électrique.

Fait à Rabat le 02 Juin 2023.